

# UNIT: APPEL À PROJETS 2015

## UNIT lance son appel à projets 2015.

Les membres de la Fondation UNIT sont invités à proposer des actions visant la mutualisation, la réalisation et la diffusion de contenus pédagogiques numériques, mais aussi de formations en ligne.

Cet appel à projet s'insère dans la stratégie du MESR définie par l'Agenda Numérique annoncé par la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche le 2 octobre 2013, et préfigure certaines des actions visées par France Université Numérique ainsi que la MiPNES (Mission Numérique de l'Enseignement Supérieur).

La MiPNES a lancé un « Appel à manifestation d'intérêt – production de ressources » auprès des UNT. UNIT a répondu à cet appel en déposant plusieurs propositions, orientées vers les différents domaines :

- 1. Un ensemble de propositions orientées vers les domaines de l'ingénierie, déclinées dans chaque domaine en quatre volets :
  - Une évaluation des compétences initiales qui sera construite sur la base d'un exerciseur.
  - Un clip promotionnel pour le métier proposé, construit en collaboration entre les établissements partenaires et des professionnels de chaque domaine.
  - Un ensemble de clips vidéo dans la série « 5 minutes pour comprendre » (IUT en Ligne/UNIT) destiné à présenter les notions importantes du domaine, en un format accessible à tout public.
  - Un MOOC, proposant en une vingtaine d'heures une introduction au domaine concerné.

Les domaines envisagés sont les suivants :

- L'informatique
- Les métiers du numérique
- Les métiers de l'énergie
- Les métiers de la mécanique, fluides, solides
- Les métiers de la chimie : génie des procédés
- Le génie civil
- Les métiers de la gestion pour l'ingénieur
- 2. Un projet « Jeux sérieux » poursuivant le MOOC lancé en 2013
- 3. Un projet « Transition énergétique », dans le prolongement du projet 2014
- 4. Un projet « Web sémantique »

#### UNIT a décidé de diviser l'appel à projets 2015 en quatre parties principales :

- Un appel ciblé dont les sujets seront choisis parmi les quatre rubriques précédentes : pour la rubrique 1, une réponse pourra concerner soit les quatre volets d'une discipline, soit un même volet pour plusieurs disciplines, soit un MOOC d'une discipline.
- Un appel blanc (libre), dans la ligne des années précédentes pour lequel il est souhaité des projets d'intérêt général, de préférence au niveau de la licence.
- Un nouvel appel pour la mise en œuvre de formations en ligne, soit pour la formation initiale, soit pour la formation continue : ces formations devront être calibrées pour correspondre à de 2 à 6 ECTS, soit 20 à 60 heures d'équivalent présentiel. Ces formations pourront s'appuyer soit sur des contenus UNIT existants, soit sur de nouveaux développements.
- Des projets plurinationaux sont envisagés, impliquant des établissements étrangers avec lesquels UNIT a établi des coopérations, en particulier dans le cadre d'e-OMED et de ses communautés thématiques.

## La procédure de dépôt et d'évaluation des projets est habituelle :

- Des dossiers de projets complets doivent être déposés sur le serveur UNIT avant le 18 mai prochain.
- Ces dossiers seront brièvement présentés, en session plénière du Printemps d'UNIT. Chaque projet disposera de 2 minutes de présentation orale environ, à Nanterre, le 3 juin prochain. Cette présentation est obligatoire pour la suite du projet.
- Une session poster sera organisée le même jour, les posters seront produits par UNIT, à partir d'un ensemble simple de données fournies par le porteur.
- En clôture de ces journées, le CA d'UNIT évaluera les dossiers présentés et les classera en trois catégories :
  - O Projets répondant à la stratégie d'UNIT définie dans le présent appel à projets et aux critères d'acceptation : ces projets seront immédiatement transmis à l'expertise scientifique et pédagogique extérieure.
  - O Projets ne répondant pas à tous les critères d'acceptation, une procédure de navette est mise en place, les points à corriger seront indiqués aux porteurs qui devront déposer, pour le 1<sup>er</sup> juillet, une version améliorée qui sera alors transmise à l'expertise. Des associations entre projets peuvent être proposées.
  - o Projets ne répondant pas à la stratégie et aux critères d'acceptation, qui seront rejetés.

#### Les projets attendus des membres d'UNIT, pour l'appel blanc sont de cinq types :

- 1. Projets de création de formations basées sur le numérique, en particulier à distance
- 2. Projets de constitution ou renforcement de communautés d'enseignants
- 3. Projets de capitalisation et mutualisation des ressources pédagogiques numériques existantes
- 4. Projets de production de ressources pédagogiques numériques
- 5. Projets de développement de méthodes et d'outils supports aux objectifs d'UNIT

#### Les contraintes imposées aux projets sont les suivantes :

• Les productions financées par UNIT sont **librement disponibles sur Internet**, pour tous usages.

- Le porteur d'un projet doit être un **membre de plein droit d'UNIT** (à jour de dotation 2015 à la date de dépôt du « document projet »).
- UNIT co-finance un projet jusqu'à hauteur d'environ 50 % du budget total. Le complément de financement est apporté par les établissements partenaires ainsi que par d'autres sources (Europe, entreprises, Région, Autre UNT ...).
- Le porteur d'un projet reçoit et gère les fonds et porte la responsabilité du projet.
- Les projets se déroulent par **phases d'un an au maximum**, UNIT ne s'engageant que phase après phase, en fonction des résultats de la phase précédente, des moyens disponibles et de la qualité relative des différents projets.

Les critères d'évaluation des projets, sur lesquels sera basée la sélection des projets, sont les suivants :

- Des utilisateurs nombreux et explicitement identifiés,
- Un **nombre maximal de membres d'UNIT**, qui s'engagent formellement comme contributeurs et/ou utilisateurs effectifs du projet. Dans le cas de la création de formations, le nombre de membres d'UNIT participants peut être limité pour des raisons de concurrence. La caution, d'acteurs économiques co-financeurs ou demandeurs de formations est un plus.
- Un apport incontestable par rapport à l'existant, qui devra être prouvé par la description précise de l'état de l'art,
- Une conception des ressources en **grains pédagogiques** pertinents pour en faciliter l'appropriation par des enseignants autres que leurs auteurs,
- Un rapport impact (pédagogie, heures apprenant, volume des ressources)/coût (projet, UNIT) maximal,
- Des projets innovants à fort impact pédagogique et/ou à large diffusion, et bien médiatisés,
- Une bonne qualité de médiatisation.

## L'échéancier de l'appel à projet est le suivant :

• Un « **dossier de projet** », disponible sur le portail UNIT, doit être renseigné et déposé sur le serveur UNIT (http://www.unit.eu) avant le **18 mai 2015.** 

Note: Après identification sur le portail UNIT (profil membre), dans le cadre « Appel à projet 2015 » cliquez sur « Texte de l'appel et dossier vierge », téléchargez une fiche de projet vierge, complétez-la, puis déposez-la sur le portail en cliquant sur le lien « Déposer un projet » toujours dans le cadre Appel à projet 2015. Vous devrez donner le titre du projet ainsi qu'une description rapide de votre projet (minimum 10 mots).

- Les dossiers projets sont **consultables par les partenaires et tout autre établissement** pour favoriser l'adhésion à un projet.
- Après acceptation définitive d'un projet par le CA d'UNIT, le chef de projet devra compléter les annexes financières et techniques disponibles également sur le portail, et les transmettre à Alain Kavenoky (<u>alain@kavenoky.fr</u>) pour permettre la rédaction puis la signature des conventions nécessaires au versement des financements d'UNIT.